

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°76-2022-008

PUBLIÉ LE 17 JANVIER 2022

Sommaire

Préfecture de la Seine-Maritime - DCL / Bureau de la citoyenneté et des élections

76-2022-01-13-00003 - Arrêté fixant la liste des candidats pour le 1er tour de scrutin des élections municipales et communautaires partielles intégrales de la ville de SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS (6 pages)

Page 3

Préfecture de la Seine-Maritime - DCL

76-2022-01-13-00003

Arrêté fixant la liste des candidats pour le 1er tour de scrutin des élections municipales et communautaires partielles intégrales de la ville de SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS



DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ Bureau de la citoyenneté et des élections

Rouen, le 13 janvier 2022

Arrêté fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour de scrutin des élections municipales et communautaires partielles intégrales de la ville de Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du mérite

- Vu le Code électoral,
- Vu le décret du Président de la République du 1er avril 2019 nommant M. Pierre-André DURAND en qualité de préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
- Vu l'arrêté du 21 octobre 2019 constatant la composition du conseil communautaire de la Métropole Rouen Normandie,
- Vu le décret du Président de la République en date du 16 juillet 2021 nommant Mme Béatrice STEFFAN secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Maritime,
- Vu l'arrêté préfectoral n°21-082 du 24 septembre 2021 portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Maritime,
- Vu l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2021 portant convocation des électeurs et fixant le délai de dépôt des déclarations de candidature pour l'élection partielle intégrale de la commune de Saint-léger-du-Bourg-Denis.

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRETE

Article 1^{er} - La liste des candidats au 1^{er} tour des élections municipales partielles intégrales dans la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée, est arrêtée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 - La secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Maritime et la maire de Saint-Léger-du-Boug-Denis sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet de la Seine-Maritime et par délégation, Le secrétaire général adjoint,

Vincent NATUREL

<u>Voies et délais de recours</u> - Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

1er tour du 30 janvier 2022

Listes et candidats de la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Élections Municipales - 1er tour du 30 janvier 2022

Département 76 Seine-Maritime Commune 599 - Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Vivre St Léger avec vous

Candidat au conseil communautaire

1. Mme BOUCQUIAUX Sophie

2. M. WENDER François

3. Mme BARY Martine

4. M. DOLBEAU Pascal

5. Mme LOISEL - VASSAULT Madyana

6. M. Bary Jean-Louis

7. Mme HAGUE Nathalie

8. M. RUBRECHT Romuald

9. Mme le fur Stéphanie

10. M. BRUYERE Julien

11. Mme DUSSART – JEAN Celine

12. M. Codina Richard

13. Mme MIMOUNI Morgane

14. M. GANDAIS Philippe

15. Mme LEVEQUE Anita

16. M. GILLON Thomas

17. Mme MARCHAND Dominique

18. M. VOSDEY Christophe

19. Mme FLAVIGNY Tiphaine

20. M. PARIENTE Hugo

21. Mme JOUEN Emilie

22. M. FOMBERTASSE Bruno

23. Mme RUBRECHT Nadège

24. M. TANCRE Simon

25. Mme BACOUILLARD Jacqueline

26. M. HEURTEVENT Thomas

27. Mme BERRENGER Sandrine

Oui Oui

Élections Municipales - 1er tour du 30janvier 2022

Département 76 Seine-Maritime Commune 599 - Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Avançons ensemble

Candidat au conseil communautaire

Oui

Oui

- 1. Mme THERY Géraldine
- 2. M. DUPUIS Alain
- 3. Mme CHABOT Fabienne
- 4. M. GARIN Pascal
- 5. Mme GESTIN Catherine
- 6. M. FOSSARD Lionel
- 7. Mme BROUSSE Martine
- 8. M. BOUCLY Michel
- 9. Mme BAZIRE Muriel
- 10. M. AUBERT Christian
- 11. Mme HEMONIC Véronique
- 12. M. MOLINIER Jean-Luc
- 13. Mme LEMIRE Maryse
- 14. M. LORANS Emmanuel
- 15. Mme LEFÈVRE Aurélie
- 16. M. DUCLOS Hervé
- 17. Mme BOUDEVILLE Huguette
- 18. M. VINCENT Fabien
- 19. Mme GOBERT Maryvonne
- 20. M. PARMENTIER Bernard
- 21. Mme ROVIS Patricia
- 22. M. DESORMEAUX William
- 23. Mme BATAILLE Christine
- 24. M. DROULOUT Stéphane
- 25. Mme MATUREL Virginie
- 26. M. VAUCHÉ Tony
- 27. Mme BURNEL Isabelle
- 28. M. OPITZ Willy
- 29. Mme LESAGE Nathalie

Élections Municipales - 1er tour du 30 janvier 2022

Département 76 Seine-Maritime Commune 599 - Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Saint Léger Autrement

Candidat au conseil communautaire

1. M. QUEVAL Yann

Oui

- 2. Mme SAAD Karine
- 3. M. BETHENCOURT Régis
- 4. Mme VAUBAILLON Maud
- 5. M. BERKANI Taieb
- 6. Mme MARIE Muriel

Oui

- 7. M. MORAINVILLE Dominique
- 8. Mme VAUQUELIN Jennifer
- 9. M. HULBERT Jean-Luc
- 10. Mme CHEDRU Mary-Françoise
- 11. M. JOSSE Erwan
- 12. Mme HAUGUEL Camille
- 13. M. CRAMILLY Christian
- 14. Mme MORAINVILLE Marie-Claire
- 15. M. MERIENNE Pascal
- 16. Mme SAUNIER Nicole
- 17. M. DIEBBARI Mouloud
- 18. Mme MONTAILLIÉ Corinne
- 19. M. RICARD Valentin
- 20. Mme BAYEL Corinne
- 21. M. DOUMEN Julien
- 22. Mme DENIS Marie-Claude
- 23. M. LAVOUE Guillaume
- 24. Mme BETHENCOURT Clotilde
- 25. M. MINARD Quentin
- 26. Mme RUGUET Sabine
- 27. M. ROGER Anthony